

TARARE SPORT

Société par actions simplifiée

Capital social : 10.000 euros

Siège social : 6, boulevard de la Turdine

69170 TARARE

RCS VILLEFRANCHE-TARARE n°883 709 545

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS**LES SOUSSIGNÉS :**

La SAS GSB FITNESS (RCS LYON n°105 539 886)

Prise en la personne de son Président, Monsieur Benoît CASTALIAN

propriétaire de

5.499 actions

Monsieur Georges GAUDILLOT

propriétaire de

2.000 actions

Monsieur Sébastien CADÉ

propriétaire de

2.500 actions

La SAS IMPACT PARTNERS (RCS LYON n°509 104 725), représentée par la **SAS FCP IMPACT CRÉATION 1**

Prise en la personne de son représentant légal, Monsieur Mathieu CORNIETI

propriétaire de

1 action

Soit la totalité des 10.000 actions composant le capital de la Société.

Agissant en qualité de seuls associés de la Société TARARE SPORT, Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, dont le siège social se trouve 6 boulevard de la Turdine 69170 TARARE et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VILLEFRANCHE-TARARE sous le numéro 883 709 545 (ci-après dénommée la « **Société** »), statuant par acte électronique du Conseil National des Barreaux ;

Et conformément aux dispositions des articles 16, 19, 20 et 21 des statuts ;

ONT PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES :

PREMIÈRE DÉCISION

Les associés, prenant acte de la démission, à compter de ce jour, de Monsieur Sébastien PARRAU de ses fonctions de Président, décident à l'unanimité, conformément à l'article 16 des statuts de la Société, de réduire à néant le délai de préavis de TROIS (3) mois devant en principe être respecté par le Président démissionnaire et décident de pourvoir à son remplacement en désignant en ses lieu et place, pour une durée indéterminée et à compter de ce même jour, Monsieur Benoît, Gérard, Georges CASTALIAN, né le 22 août 1980 à SARLAT-LA-CANEDA (24), de nationalité française, demeurant 5, chemin Louis Valentin 69670 VAUGNERAY.

Monsieur Benoît CASTALIAN a fait connaître par acte séparé en date de ce même jour son acceptation à assumer le mandat de Président de la Société et qu'à ce titre aucun empêchement, ni interdiction quelconque ne s'oppose à l'exercice dudit mandat.

DEUXIÈME DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de déléguer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture, par tous les associés par acte électronique sous seing privé du Conseil National des Barreaux.

Par acte sous seing privé électronique

**Pour la SAS IMPACT PARTNERS
La SAS FCP IMPACT CRÉATION 1
Monsieur Mathieu CORNIETI**

Monsieur Georges GAUDILLOT

Monsieur Sébastien CADÉ

**Pour la SAS GSB FITNESS
Monsieur Benoît CASTALIAN**

ACTE ÉLECTRONIQUE

Les présentes constituent un acte dématérialisé, signé électroniquement et de manière sécurisée par toutes les parties à l'acte, lesquelles déclarent, chacune individuellement, avoir été pleinement informées quant aux conséquences juridiques du présent acte, préalablement à sa régularisation, ce afin de le signer et d'y consentir en toute connaissance de cause. Après s'être dûment identifiées au moyen d'un code d'accès personnel, chacune des parties signe électroniquement de manière sécurisée l'acte sous seing privé depuis la plate-forme dédiée à cet effet du Conseil National des Barreaux. La date certifiée des présentes est celle de la dernière des signatures par les parties. Copie certifiée conforme à l'original électronique de cet acte dématérialisé fait foi en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales subséquentes auprès des divers organismes et administrations compétents. L'acte dématérialisé peut être imprimé, téléchargé et conservé sur leurs propres serveurs par les parties qui peuvent se prévaloir de sa pleine efficacité juridique, conformément aux dispositions des articles 1366 et 1367 du code civil.

Document signé : PV decisions_A-230735-0607.pdf

Nombre de pages du document : 4 Signatures : 4

Réf: A-230735-0607

Emetteur :

Kevin CHAPUIS

kevin.chapuis@avocat.fr

Signé par

Signature

Georges Gaudillot

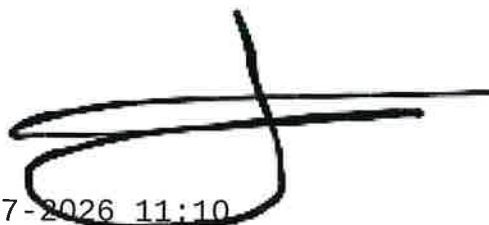
06-07-2026 11:56

Sébastien Cadé



06-07-2026 13:07

Benoît Castalian (Représentant de Gsb fitness)



07-07-2026 11:10

Mathieu Corneti (Représentant de Impact partners)



06-07-2026 11:53

Document signé électroniquement, par l'application "e-Actes sous signature privée"

Copie certifiée conforme à l'original électronique.

À LYON, le 07/07/2026

Kevin CHAPUIS
Avocat au Barreau de LYON
Le Britannia A
20 boulevard Eugène Deruelle
69432 LYON Cedex 03